



La Société du Patrimoine de Saint-Victor-de-Beauce
présente le circuit patrimonial
La Passion s'allume au coeur du patrimoine

«Lac des Pins» devenu Lac Fortin

Joseph Bouchette, en 1815, décrit le canton de Tring, et indique que ce canton : «est arrosé par une chaîne de cinq superbes lacs qui abondent en excellent poisson.» Le lac Fortin fait partie de cette chaîne. Il se situe au cadastre primitif sur les lots 7, 8 et 9, principalement sur le deuxième rang, débordant à l'est sur le premier rang et à l'ouest sur le troisième rang.

«En dimension, le lac Fortin est peu étendu puisque sa longueur dépasse à peine 1,6 mille. Au total, on peut compter sur 4,2 milles de rivage. /.../ Allongée dans le sens sud-ouest nord-est, la forme du lac obéit à la structure géologique, particulièrement dans le sud ^{11C}».

D'abord territoire de chasse et de pêche des Abénaquis

Dès 1835, les premières terres se sont ouvertes. Monsieur le Curé Bois de Saint-François, missionnaire du canton de Tring, écrit : «Ayant traversé le lac pour aller visiter une femme sauvage, malade à quelque distance, j'eus occasion, en m'en revenant, d'admirer la beauté de son site au milieu des terres qui s'élevaient graduellement en amphithéâtre, forment un coup d'oeil magnifique. Ses bords sont de couverts d'une immense forêt d'arbres de haute futaie d'inégale grandeur. Le bruit du vent et le murmure... des eaux, c'est là tout ce qui rompt le silence continu de cette solitude. /.../ Le lac est très poissonneux, me disaient mes guides, et le gibier abonde sur ses bords... Les forêts qui l'environnent sont peuplées d'originaux, de chevreuils...^{12D}»

«J'ai trouvé un emplacement qui accuse l'enterrement de soit un chef ou deux chefs dans l'bois. J'peux pas vous dire que c'est un endroit d'enfouissement, mais cela a tous les indices. Il fallait que ce soit des chefs, qui ont été ensevelis là. Chaque bout, il y avait des pierres qui n'étaient pas faciles à manoeuvrer.»

Source: Charles-Eugène Houde

Le lac Fortin tire son nom d'un ancien propriétaire riverain venu de Saint-François, le cultivateur Séraphin Fortin qui acquiert le lot 181 en 1869.

La partie orientale du lac Fortin

Des forêts de gros pins formaient une large bande, couvrant le fond de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil et le premier rang du canton de Tring.

«Le premier aménagement important au lac Fortin date du dernier quart du XIX^e siècle. Il s'agit du relèvement du niveau de l'eau par un petit barrage destiné à assurer un débit constant à un moulin sis sur la rivière dite Du Moulin à Beauceville. Lors de la construction du barrage, la famille de Léry se fait concéder des droits de propriété sur une longue section du rivage au nord-est du lac de même que de part et d'autre de la «Décharge»; ces droits seront plus tard récupérés par les villes de Beauceville Est et Ouest.

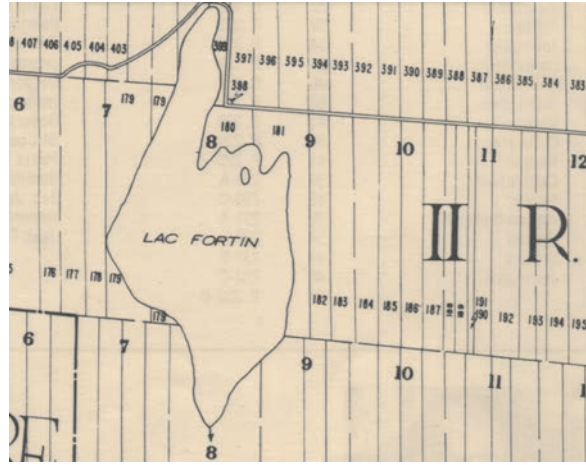
Pour satisfaire son approvisionnement en eau, le lac Fortin doit se contenter d'un bassin de drainage d'à peine trois milles carrés sillonné de quelques ruisseaux intermittents et de nombreuses sources d'eau froide.

À la sortie du lac, une digue complétée d'un barrage de bois relève le niveau de l'eau de six pieds environ. /.../ En bas du barrage un émissaire de 5 pieds cube à la seconde de débit dégringole quelques 300 pieds en 6 milles pour se perdre finalement dans les eaux de la rivière Chaudière à la hauteur de Beauceville. ^{11C}»

« On ne compte que deux chalets au bord du lac avant 1900, l'un sur l'île, l'autre /.../ celui du Club des Jarrets Noirs qui, formé à la fin du siècle dernier détient à cette époque des droits sur le rivage. Il aurait toutefois perdu ces privilèges en 1905 avec la dissolution du club. ^{12D}»

À sa dissolution, le chalet deviendra la propriété de François Taschereau-Fortier avocat et registraire du comté de Beauce à Beauceville. Il épousa en 1901, à Saint-François, Caroline-Alexandra Bouchette, auteure de contes pour enfants, sous le pseudonyme de MAXINE.

J.B. Joseph Bouchette, Description topographique de la province du Bas-Canada, Londres, 1815, p. 596
H.C. Henri Chaplelain, La géographie récréative du lac Fortin dans la Beauce, mémoire, Université Laval, Institut de géographie, mai 1969, pp. 12, 13, 27
E.G. Émilie Gosselin Lacourcière, Journal 1896-1920, non paginé
L.D. Municipalité de Saint-Victor, Contenaire de Saint-Victor de Beauce, (Léo Drouil), Québec, Imp. Royale Ém., 1952, pp. 77 et 79



Provenance de la carte: Hermann Mathieu

Le Club des Jarrets Noirs vs la Famille de Léry

L'an mil neuf cent, le vingt-cinquième jour de mai, ont comparu, devant Philippe Angers, notaire pour la province de Québec, William-Henri Brouage Chaussegros de Léry, ainsi que le terrain conduisant suivant plan du cadastre et titres. Ce dit terrain faisant partie des lots numéros cent trente-neuf et cent quarante suivant le plan et le livre du renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor, Comté de Beauce.

/.../ Et le Club des Jarrets Noirs (club de chasse et de pêche), club dûment incorporé suivant les lois de la Province de Québec, à ce représenté par Blaise Letellier, écuyer, Avocat de Saint-François de la Beauce. Ledit Club ayant loué du Gouvernement de cette Province le lac des Fortin, dans la paroisse de Saint-Victor, Comté de Beauce, conviennent ce qui suit, savoir :

1- Le club reconnaît que la langue de terre s'avancant dans le lac des Fortin et communément appelée «La Pointe des Pins», est la propriété de ladite succession de Léry, ainsi que le terrain conduisant suivant plan du cadastre et titres. Ce dit terrain faisant partie des lots numéros cent trente-neuf et cent quarante suivant le plan et le livre du renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor, Comté de Beauce.

2- Les héritiers de Léry permettent audit Club d'ériger sur cette «Pointe des Pins» attenant au lac, une bâtisse de club et de passer sur le terrain pour s'y rendre, pourvu que ledit Club et ses membres ne commettent pas de dommages et paient ceux qu'ils pourront commettre.

3- Les héritiers de Léry donnent cette permission pour tant que cette tolérance accordée audit club ne nuira en rien à l'exploitation de ladite propriété, convenu que cette permission n'est donnée qu'audit Club, mais deviendra nulle si ledit Club cesse d'exister et stipulent de plus qu'au cas de vente desdites propriétés en bloc cette tolérance n'aura plus sa force et qu'au cas de vente de ladite «Pointe des Pins» et terrain attenant, le club aura la préférence aux mêmes prix et conditions que le plus offrant.

4- Le Club accorde aux héritiers de Léry tous les privilèges de pêche qu'il a sur ledit lac, pourvu que cette pêche soit faite dans un but d'amusement et sans l'emploi des machines ou engins dévastateurs du poisson.

5- Le Club s'engage à faire à ses frais une clôture de terrain qu'il occupera et de payer toutes taxes ou autres charges auxquelles pourrait être assujéti le terrain ainsi occupé et les bâtisses qu'il pourra y construire.

Il est spécialement convenu que cette permission n'est donnée qu'audit Club, mais deviendra nulle si ledit club cesse d'exister. Dont acte à Saint-François, Beauce, sous le numéro 5425.

Source : Document épistolaire de Charles-Eugène Houde

Le Club des Jarrets Noirs se dissout lorsque son président, le marchand Pierre-Ferdinand Renault, décède le 23 mai 1912. Monsieur P.-F. Renault était le père de Jeanne. Celle-ci épouse en 1908 Louis Stephen Saint-Laurent, futur premier ministre du Canada.

L'auteure Maxine au Lac Fortin

Caroline-Alexandra Bouchette (1874-1957), était la petite-fille de Joseph Bouchette, arpen- teur général du Bas-Canada, lieutenant colonel de la milice canadienne et fille de Robert Shore-Milne Bouchette, avocat, patriote dans les rangs de Papineau de 1837. Les membres de cette famille étaient tous des gens de lettres, avaient des hauts postes administratifs et se rangeaient sous des bannières politiques.

Erol Bouchette, le frère de Caroline, était avocat et auteur d'ouvrages traitant d'économie politique. Il a été le maître à penser de Édouard Montpetit, premier recteur des Hautes Études Commerciales à l'Université de Montréal. En 1891, il a épousé à Québec Alice, fille de M.E.- L. Pacaud, qui siégeait au Conseil Législatif. Leur soeur Ida épousa en 1892 le Seigneur William-Henri Brouage Chaussegros de Léry de Saint-François de la Beauce. Tous ces gens faisaient partie du Club des Jarrets Noirs. Tous ces liens amenaient notre romancière à s'installer au lac Fortin.

Dans le journal d'Émilie Gosselin Lacourcière de 1896-1920, on peut lire :

«Le petit garçon Taschereau-Fortier est décédé à Montréal, le 17 septembre. Enterré à Beauceville le 20 septembre 1916 /.../ François Taschereau-Fortier décède le 4 novembre 1919, à Beauceville. ^{11C}»

«Au décès de son mari en 1919, elle voyage en France où elle suit des cours à la Sorbonne. Dès son retour, elle entre dans la fonction publique à titre de traductrice à la Gazette officielle du Québec. Collaboratrice de l'Almanach du peuple , elle publie son premier conte en anglais (1926), sous le pseudonyme de Maxine. Membre de l'Institut canadien de Québec, de la Société des écrivains canadiens, de la Société des écrivains pour la jeunesse, Maxine produit durant ses trente dernières années, une oeuvre pour la jeunesse qui se distingue par sa densité et sa poésie...»

Source : Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec des origines à 1900, sous la dir. de Maurice Lemire, Montréal, Éditions Fides, Tome 1, 1980, p. 969.

«C'est une belle femme de la ville, qui venait à toutes les vacances, et qui écrivait des livres. Elle a eu un garçon et son garçon est mort... J'ai été obligé d'acheter le voisin. Parce que la mère Taschereau-Fortier, elle a dit qu'elle avait acheté un hectare de terrain.* Ils étaient bâtis au lac, avec la permission du seigneur (de Léry, son beau-frère).»

Source : Charles-Eugène Houde

*D'après le document épistolaire de l'abbé Charles-Eugène Houde, on parle des droits de passage suite aux acquis de l'abbé Édouard Pacaud, de Caroline Bouchette Taschereau-Fortier et de messieurs Pacaud. «Droits de passages et servitudes sur les lots 139 et 140.»

RL- Joseph Lagueux, Eugène Plante, Joseph Mathieu, le père à Ti-Bert, puis les Plante allaient à la dam, les vieux partaient en chaloupe et ils allaient travailler là. Ils bâtissaient de quoi, l'église à Saint-Alfred (1927), Eugène Plante, c'était un maçon.

ALP- Dans le temps que la route n'était pas construite, ils contournaient le lac. Ils ramaient jusqu'à l'autre côté du lac, jusqu'à l'autre bout. À l'autre bout, il y avait les Pacaud. L'abbé Elzire Poulin avait un chalet, là, et il avait passé au feu. Le tonnerre avait tombé sur le chalet. Quand le chalet a brûlé, plutôt que de se reconstruire là, il s'est reconstruit ailleurs. Ça venait de Québec. C'était où l'abbé (Charles-Eugène) Houde. Il avait un gros chalet. La femme de Nadeau (Jeannette), la mère à Pamphile, travaillait toujours là, l'été, chez les Pacaud.

RL- C'étaient des clubs, le Club des Jarrets Noirs.

APL- Il y avait un grand quai, ici, sur le lac, et l'abbé Elzire (Poulin) laissait sa grosse chaloupe là et il s'en allait en bateau à son chalet à l'autre bout, celui qui a brûlé. Quand il avait son chalet, l'abbé Elzire, les scouts venaient camper dans la pointe (du lac).

Source : Réal Lagueux et Antoinette Poulin Lagueux



Ce panneau se retrouve sur le site :
www.orco.ca/spsvb
La SPSVB a été soutenue financièrement
par la Municipalité de Saint-Victor et le
CLD de la MRC Robert-Cliche

Conception, recherches et textes : Louise Sénécal
Agente de développement culturel : Nancie Allaire, VVAP
Infographie : X www.xmediat.ca

